

AF 250 AF 500

Date d'impression: 16/08/2020 11:59:00, revue le 21.02.2017

Page: 1/5

« **ATTENTION LES SACS ABRASIF SONT BLANCS+SIGNALES & SIGLES** »**Désignation Fabrication Krumin® AF 500 AF 250, AF 180, Appelé Aéro AF 250****Abrasif Très Haute Qualité Dépoussiéré pour Traitement de Surface à jet libre sur Bois Pierre Métal Pvc****1. Identification de la substance/préparation et de la société**

1.1 Identification du produit : Appelé AERO AF 250

Désignation commerciale interne

Krumin® AF 500 250 180

1.2. Nom du fabricant/fournisseur :

Rubersteinwerk GmbH

Rue/boîte postale :

Michelner Straße 7-9

Code national/code postal/lieu :

D 09350 Lichtenstein

Téléphone :

037204

Téléfax :

032704

Numéro d'appel d'urgence :

Centre Anti-Poisons de Göttingen

0551/383180

Numéro d'appel d'urgence Berlin

030/19240

Numéro d'appel d'urgence Erfurt

0361/730730

2. Composition/informations sur les composants

2.2. Caractérisation chimique (préparation)

Description : Scorie de four de fonderie en différentes grosseurs de grain

Composition :

SiO₂ 48 - 51 %Al₂O₃ 28 - 34 %

FeO 8 - 5 %

K₂O 3 - 5 %

CaO 2 - 5 %

Composants contribuant aux dangers :

No. CAS

Désignation

Contenu :

Lettre d'identif.

EG/R :

3. Identification des dangers

3.1 Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement :

néant

4. Premiers secours

4.1. Indications générales:

4.2. Après inhalation :

4.3. Après contact avec la peau:

4.4. Après contact avec les yeux:

En cas d'abrasifs, le liquide de l'œil peut retenir quelques grains. Rincer avec un jet d'eau dirigé latéralement vers l'œil.

4.5. Après ingestion:

Consulter un médecin.

4.6. Conseils pour le médecin :

Irritation possible de la cornée et de la conjonctive.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés :

5.2. Moyens d'extinction déconseillés:

5.3. Dangers dus aux produits de combustion et aux produits de décomposition :

5.4. Equipement de protection lors de la lutte contre l'incendie :

AF 250 AF 500

Date d'impression: 16/08/2020 11:59:00, revue le 21.02.2017

Page: 2/5



« ATTENTION LES SACS ABRASIF SONT BLANCS+SIGNALES & SIGLES »

5.5. Indications complémentaires:

Adapter les moyens d'extinction dans la lutte contre l'incendie à l'environnement

AF 250 AF 500

Date d'impression: 16/08/2020 11:59:00, revue le 21.02.2017

Page: 3/5

« **ATTENTION LES SACS ABRASIF SONT BLANCS+SIGNALES & SIGLES** »**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1. Les précautions individuelles :
- 6.2. Mesures pour la protection de l'environnement :
- 6.3. Méthodes de nettoyage/récupération :
recueillir par moyen mécanique

7. Manipulation et stockage

- 7.0. Généralités :
Pas de mesures particulières à prendre.
- 7.1. Manipulation :
 - 7.1.1. Conseils pour une manipulation sûre :
- 7.2. Stockage:
 - 7.2.1. Exigence concernant les lieux de stockage et les conteneurs :

8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuelle

- 8.1. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
- 8.2. Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail :

No. CAS	Désignation	Sorte	Type	mg/m ³
-		Valeur seuil de poussières générale		MAK 5
- 8.3. Équipement de protection individuelle:
 - 8.3.1. Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les règlements de l'association préventive des accidents de travail. Les mesures de protection techniques relatives aux endroits et cabines de sablage sont valables.
 - 8.3.2. Protection respiratoire :
Porter un appareil de protection contre la poussière.
 - 8.3.3. Protection des mains :
Porter des gants.
 - 8.3.4. Protection des yeux :
Porter un appareil de protection des yeux (lunettes panoramiques pour la protection contre les poussières).
 - 8.3.5. Protection du corps :
Porter des vêtements de protection contre la poussière.

9. Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Apparence :
 - Forme : anguleux, grain gros jusqu'à grain fin
 - Couleur : brunâtre/noir à gris
 - Odeur : inodore
- 9.2. Données de sécurité:
- 9.3. Indications complémentaires :
 - Densité : 2,5-2,6 g/cm³
 - Densité en vrac : 1,3 g/cm³
 - Changement d'état : point de fusion env. 1600°C
 - Solubilité : dans HF/HNO₃ à >500°C
 - eau >100 g/l
 - non liposoluble
 - Valeur pH : 7,5-8,4 / 20°C

10. Stabilité et réactivité

- 10.1. Généralités :

AF 250 AF 500

Date d'impression: 16/08/2020 11:59:00, revue le 21.02.2017

Page: 4/5

**« ATTENTION LES SACS ABRASIF SONT BLANCS+SIGNALES & SIGLES »**

Pas de réactions ou produits de décomposition dangereux.

10.2. Conditions à éviter :

10.3. Substances à éviter :

10.4. Produits de décomposition dangereux:

11. Informations toxicologiques:

11.0. Généralités :

Le produit répond aux exigences relatives aux abrasifs non silicogènes selon TRGS 503, al.

2.2. et 6.1.. Les valeurs seuil pour les composants silicogènes, cancérogènes et toxiques sont inférieures.

12. Informations écologiques:

Remarque :

Données écotoxiques non connues.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Produit :

Code déchet : 31440

Désignation des déchets : matières minérales

Dépôt d'abrasifs non souillés sur une décharge classe 1 (masse de sol pure)

14. Informations relatives au transport

14.1. Transport terrestre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (GGVS/GGVE) :

RTMDR/RTMDF : 14.1.2.

ADR/RID : 14.1.3.

Fiche à consulter en cas d'accident WCH:

No. étiquette de danger :

No. substance :

Désignation de la marchandise : Scorie de four de fonderie

Nom :

Enregistrement N.A.G.

Remarques

Symboles d'expédition

Express :

Courrier Allemagne :

14.2. Transport fluvial ADN/ADNR :

Remarques :

14.3. Transport maritime IMGD/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux – mer):

Classe IMGD/GGVSee : 14.2.2.

No. UN: 14.2.3.

Groupe d'emballage :

No. EMS:

MFAG :

Polluant marin : non

Désignation technique exacte :

Désignation technique :

Proper ship. name :

Remarques :

Symboles d'expédition :

Page :

14.4. Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA : 14.3.2.

AF 250 AF 500

Date d'impression: 16/08/2020 11:59:00, revue le 21.02.2017

Page: 5/5



« ATTENTION LES SACS ABRASIF SONT BLANCS+SIGNALES & SIGLES »

No. UN/ID:

Groupe d'emballage :

Désignation technique exacte :

Désignation technique :

Proper ship. name :

Remarques :

Symboles d'expédition :

Directive emballage :

PAC :

Max. net:

CAO :

Max. net:

Courrier aérien :

autorisé

14.5. Transport/indications complémentaires :

Ne fait pas partie des marchandises dangereuses dans le sens des réglementations de transport.

Numéro d'identification douane : 26210000

15. Informations réglementaires

15.1 Marquage selon les directives CE :

15.1.1. Lettre d'identification et désignation de danger du produit :

15.1.2. Phrases R : néant

15.1.3. Phrases S: néant

15.2. Prescriptions nationales

15.2.1. Classe de pollution des eaux : 1

16. Autres informations:

Les indications ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne servent qu'à décrire nos produits concernant les exigences de sécurité. Elles ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit décrit dans le sens de la législation sur la garantie. Il incombe au destinataire de nos produits de respecter, sous sa seule responsabilité, les lois et les dispositions applicables.



Sacs blancs & marqués

pour la pierre



Le pvc le bois



le nautisme



le métal & carrosserie

